



DISCOURS DU MAIRE 2011



Conformément à l'article 955 du *Code municipal*, le maire doit faire état de la situation financière chaque année quatre semaines avant l'adoption du budget

Survol de l'année 2010

Au 31 décembre 2010, étaient inscrits aux états financiers :

un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales d'un montant de (118 951 \$) et un excédent affecté d'un montant de 32 075 \$;

un excédent accumulé de 29 264 \$;

ainsi qu'un excédent de fonctionnement non affecté de 128 295 \$.

À cette même date, la dette nette à long terme s'élevait à 674 840 \$.

Survol de l'année 2011

L'année 2010 s'étant terminée avec un excédent budgétaire (surplus), et les constructions et rénovations produisant des revenus additionnels, nous avons pu établir un budget sans hausse de taxe pour 2011. Nous arrivons à la fin de l'année 2011 avec une bonne perspective d'un budget équilibré.

En éliminant certaines contraintes excessives pour l'entrepreneur en déneigement, nous avons pu signer, en 2011, un contrat qui coûtera beaucoup moins cher. Pour les trois prochaines années, nous ferons une économie de 142 931,12 \$ par rapport au contrat de trois ans qui vient de se terminer et qui avait été signé par le Conseil municipal précédent.

Une partie de l'économie que nous avons réalisée pour la fin de 2011 avec le nouveau contrat de neige (qui a commencé le 15 novembre) a été investie dans le secteur de la rue Lamoureux et du lac Vert pour éliminer les écoulements embêtants sur plusieurs propriétés depuis plusieurs années. Nous pouvons donc accomplir plus de travaux avec le même argent. Des fossés ont également été creusés sur la rue du Bosquet pour éliminer l'inondation annuelle d'une propriété.

Grâce à une subvention de notre député provincial et ministre délégué aux Transports, M. Norman MacMillan, nous avons refait l'asphalte sur une partie du chemin Mulgrave. Par ailleurs, dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013, nous avons commencé les travaux de réfection du rang 7 et du chemin Turpin à l'aide de la **subvention de 520 000 \$** obtenue.

Nos efforts des deux dernières années pour que le ministère des Transports reprenne à sa charge la route 315 portent fruit. Nous recevrons sous peu la confirmation que ce transfert se fera. Notre député ministre y est pour beaucoup, de même que le Conseil des maires de la MRC qui nous a appuyés sans relâche. Un grand merci à eux.

Un dépôt à neige vient d'être aménagé dans une partie inutilisée du parc municipal. Ainsi, pour le déneigement du trottoir de la rue Principale, nous n'enverrons plus la neige sur les gazons, puisque nous la transporterons dans ce dépôt.

Le Service des travaux publics accomplit de l'excellent travail et nous en félicitons tout le personnel ainsi que le directeur, M. Gilbert Brosseau, qui le dirige efficacement et avec compétence.

Le nouveau système de collecte des ordures et des matières recyclables a pris sa vitesse de croisière et donne les résultats attendus sur la réduction des déchets et l'augmentation du recyclage. Cependant, les économies attendues ne sont pas aussi élevées que prévues. Les coûts ont augmenté pour toutes les municipalités participantes. Avec les trois autres municipalités, nous venons de faire exécuter une analyse des opérations et des coûts de ce service. Nous aurons une rencontre prochainement en vue de redresser la situation.

Le Service de l'administration a procédé à la réorganisation complète des archives municipales et au réaménagement des bureaux. Nous avons poursuivi la mise à niveau accélérée de notre matériel informatique ainsi que des plates-formes, programmes et logiciels. Tout cela était désuet et non conforme. Nous avons dû investir des sommes importantes au cours des deux dernières années. Nous nous concentrerons désormais principalement à nous tenir à jour dans ce domaine.

Nous remercions le personnel du Service de l'administration, et particulièrement Mme Manon Lanthier, d'avoir assuré la qualité du service dans une période difficile durant laquelle il faut assurer l'intérim en raison du congé de maladie de longue durée de la directrice générale et secrétaire trésorière en titre. Comme cet intérim se poursuivra en 2012, nous venons de retenir les services d'un directeur général et secrétaire-trésorier par intérim qui compte une trentaine d'années d'expérience dans le domaine municipal.

La salle de la mairie a été rafraîchie : plancher, murs, plafonds. Une galerie des maires y a été aménagée et l'équipement nécessaire pour y tenir des expositions a été installé. Cependant, la mairie est devenue trop petite pour répondre aux besoins d'aujourd'hui : le bureau de l'inspecteur en bâtiment et en environnement est beaucoup trop petit; le bureau du maire a été transformé en bureau attribué au titulaire de la Direction générale

pour lui permettre de travailler dans la quiétude et de tenir des rencontres confidentielles. Le maire n'a donc plus de bureau attitré. La bibliothèque manque d'espace pour répondre aux critères gouvernementaux d'une municipalité qui vient de passer le cap des 1 000 habitants. Enfin, la mairie ne comporte pas de voute pour les archives. Si un incendie devait se déclarer, la mémoire de la Municipalité partirait en flammes. C'est un dossier sur lequel nous devons nous pencher en 2012.

Le Service des incendies n'a pas eu à intervenir souvent en 2011. C'est certainement dû en bonne partie à ses initiatives de sensibilisation des citoyens à la prévention. La brigade se compose actuellement de 16 pompiers et elle est très active en matière de formation et de pratiques. Bravo et merci à tous nos pompiers et à leur chef, le directeur par intérim, M. Denis Levasseur. Nous devons sans doute investir dans une solution pour que le véhicule d'urgence corresponde aux normes de sécurité pour le transport de nos pompiers. Avec le Service des incendies, nous travaillons à nous mettre à jour en matière de sécurité civile et de mesures d'urgence.

Notre inspectrice en bâtiment et en environnement, Mme mai Poirier, a pris sa retraite. Nous la remercions pour ses années de service à la Municipalité et lui souhaitons une retraite des plus heureuses. C'est son adjointe, Mme Claudine Murray, qui vient de prendre sa place. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans ses nouvelles fonctions. Prochainement, nous procéderons à la révision de certains règlements municipaux. De plus, en 2012, nous amorcerons la révision complète de notre plan d'urbanisme.

Toujours en 2011, nous avons poursuivi le rafraîchissement du parc municipal et apporté les améliorations les plus pressantes au Pavillon des sports. Il reste la partie ouest à terminer en 2012. Les odeurs qui persistaient dans ce bâtiment depuis plusieurs années étaient dues à des infiltrations d'eau par le toit et à la présence de chats qui marquaient leur territoire sous le bâtiment. Contrairement à la légende urbaine qui circulait, l'isolation du bâtiment était en très bon état partout où il n'y avait pas d'infiltration ou présence d'animaux. Le pavillon des sports peut aujourd'hui servir à des activités et à des réunions pour les organismes.

Nous avons encore une fois ajouté des installations électriques dans le parc municipal. Nous en avons sécurisé d'autres qui étaient de grandes sources de danger. De plus, les toilettes et la plomberie ont été refaites. Enfin, une piste de BMX très appréciée des jeunes a été aménagée.

Tout le terrain du parc municipal nous appartient enfin. Une grande partie du terrain appartenait au Festival d'été, une organisation qui ne tient plus d'activités depuis une vingtaine d'années. À l'époque, le Conseil municipal avait épongé une dette importante du festival d'été en contrepartie de quoi celui-ci devait lui remettre le terrain. Or, les titres n'avaient jamais été transférés. Il a fallu faire arpenter le terrain et passer par une procédure juridique coûteuse pour régler la situation. C'est maintenant fait.

Nous félicitons l'Association des loisirs pour ses nombreuses réalisations au cours de l'année 2011.

Les travaux de réfection du presbytère ont commencé. Ils sont rendus possibles grâce à une subvention de 100 000 \$ du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. La Municipalité a aussi obtenu une subvention de 40 000 \$ de la MRC de Papineau dans le cadre du Pacte rural. La Municipalité a injecté 18 000 \$ dans ce projet en 2011. La recherche de commandites auprès des entrepreneurs locaux et régionaux se poursuit pour compléter le budget. Nous envisageons un changement de vocation pour le presbytère, mais toujours dans le domaine culturel, car c'est une condition de la subvention du MCCCCF.

Objectifs de l'année 2012

L'année 2012 se concentrera sur les grands travaux amorcés dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2010-2013 : fin des travaux sur le Rang 7 et le chemin Turpin, travaux sur la rue Florimont et à l'aqueduc. Nous terminerons aussi les travaux de réfection du presbytère.

Comme l'entrepreneur qui s'occupe du déneigement nous a annoncé que le nouveau contrat serait son dernier, la Municipalité n'aura d'autre choix que de commencer à se préparer à prendre la relève dans trois ans, ce que nous ferons dès 2012.

Avec l'Association des loisirs et la collaboration de certains organismes locaux et régionaux, nous envisageons d'aménager un espace intergénérationnel dans le parc municipal. Cet espace offrira des équipements et des possibilités d'activités pour tous les âges. Nous nous pencherons aussi sur l'avenir du casse-croûte, qui est en très mauvais état.

À compter de 2013, il n'y aura plus beaucoup d'économies à faire dans les services aux citoyens. Malgré tout, en raison de l'inflation, les coûts continueront d'augmenter. La Municipalité aura besoin d'un minimum de développement pour réussir à remplir ses obligations et à donner les services aux citoyens au cours des prochaines années. Des renseignements qui proviennent de diverses sources fiables nous indiquent que les gens qui souhaitent s'établir chez nous expriment deux besoins : le service Internet haute vitesse et une piste cyclable. Nous allons nous concentrer sur ces deux aspects en 2012.

Avec les municipalités de Ripon et de Mulgrave-et-Derry, nous poursuivrons notre travail pour obtenir une aire protégée sur le territoire public conjoint de nos trois municipalités, c'est à dire du côté ouest et sud-ouest du lac Vert.